

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX SEPT JANVIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT
Le 17 JANVIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER,
Laurence MEUNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée
TORRES, Mme Chantal VARAGNAT et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Pierre
GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, M. Michel LAGIER, M. Jean-Luc
DUVILLARD, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

Mme Sylvie JERDON donne pouvoir à M. Bernard ROMIER
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Ginette GARNIER
M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE
M. Mario SCARNA donne pouvoir à M. Jean-Luc DUVILLARD
M. Laurent FOUGEROUX donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN
M. Eric BESSEY donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE
M. Jacques MEIHLON donne pouvoir à Mme Eliane BERTIN

Absente : Mme Stéfania FLORY

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCATION EN DATE : 10 janvier 2020
DATE D'AFFICHAGE : 24 janvier 2020

OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal

-----2020/001

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l'obligation de désigner son
secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à
main levée.

M. Michel LAGIER se présente comme secrétaire de séance.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

Désigne M. Michel LAGIER comme secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-La-Varenne

